
RAPPORT PHYTOSANITAIRE

Le Pré de Paques – Avenue Jean Moulin
83 170 BRIGNOLES

Surface de l'assiette foncière : 7120 m²

CONSTAT GENERAL

Caractéristiques du terrain, végétalisation, densité et nature de la végétation...

Le présent projet prend place sur une parcelle représentant une surface totale de 7120m².

La parcelle est composée d'un terrain qui devait auparavant être un jardin. Une maison condamnée est située sur sa partie Ouest. On identifie des alignements spontanés le long de murets ainsi que de nombreux sujets plus jeunes qui se sont disséminés et qui ont reconquis la parcelle une fois que l'entretien c'est arrêté.

La végétation fait partie d'un cortège méditerranéen. (amandiers, chênes blancs, cyprès de Provence, oliviers), avec une connotation agricole avec la forte proportion d'arbres fruitiers (amandiers oliviers et d'autres sujets tel qu'un néflier et des poiriers sauvages). On relève également la présence d'espèces invasives qui colonisent les parties ouvertes au sud du terrain, avec l'ailante (*Ailanthus altissima*) et un bosquet de bambous qui s'étend depuis une copropriété voisine. (*Phyllostachys*)

La parcelle est dans une dynamique d'enfrichement avec un fort développement de ces essences pionnières et de nombreux rejets d'arbres fruitiers qui se sont disséminés autour de pieds mère.

Autour de l'habitation, les alignements d'arbres abritent une forte densité de sujets ainsi que des beaux sujets isolés qui ont dû être implantés par l'homme. (amandiers, néfliers, cyprès)

Certains sujets remarquables situés en périphéries et le long d'allées semblent issus de semis spontanés. En effet, les sujets les plus âgés (certains chênes blancs) semblent plus âgés que la maison et se seraient donc implantés dans cette temporalité.



FLORE LOCALE

La végétation du site est une végétation de type méditerranéen.

Les principales essences arborées (amandier, cyprès de Provence, chêne blanc, poirier sauvage) font partie de l'association.

Strate arborée (arbres de haute-tige)

- *Ailanthus altissima* — faux-vernis du Japon
- *Celtis australis* — micocoulier
- *Cercis siliquastrum* — arbre de Judée
- *Crataegus monogyna* — aubépine
- *Cupressus sempervirens* — cyprès de Provence
- *Eriobotrya japonica* — néflier du Japon
- *Ficus carica* — figuier
- *Fraxinus angustifolia* — frêne oxyphylle
- *Ligustrum japonicum* — troène du Japon (arborescent)
- *Olea europaea* — olivier
- *Pinus pinea* — pin pignon (parasol)
- *Prunus cerasus* – cerisier
- *Prunus dulcis* — amandier
- *Prunus padus* cerisier à grappes
- *Pyrus communis* – poirier
- *Quercus pubescens* – chêne blanc

DIAGNOSTIC

Nature et état phytosanitaire des arbres de haute-tige des lieux

L'état phytosanitaire des végétaux est variable d'une espèce à l'autre, il varie également pour des sujets d'une même espèce. Il est fonction des contraintes biotiques (dominance, pédologie, attaques par des pathogènes) et abiotiques (exposition, traitements infligés : taille, défrichage).

Ici, l'état général de la flore correspond à l'état général de la parcelle, à savoir une parcelle anciennement jardinée, débroussaillée épisodiquement, avec une friche composée de différentes strates végétales, jeunes arbres et scions autour de pied mère, de sujets âgés et de sujets intermédiaires.

L'état sanitaire dépend aussi des espèces. Les espèces pionnières ou méditerranéennes : (amandier, cyprès & chêne blanc) se comportent mieux que les espèces moins bien adaptées aux conditions de sécheresse et au manque d'entretien : (cyprès de Leyland)

Ailanthus altissima— faux-vernis du Japon

Espèce invasive spontanée, le faux vernis su Japon est présent sur site avec quatre individus de haute tige, mais on peut également noter une très grande quantité de rejets et de jeunes sujets autour de ses pieds mère.

Cette dispersion indique le fort pouvoir envahissant de l'espèce qui est en train de coloniser les espaces ouverts de la parcelle.

Les sujets sont vigoureux et présentent un bon état phytosanitaire, cependant à cause de son caractère envahissant, cette espèce sera à éliminer et les terres devront être purgées et traités si celles-ci doivent être réutilisées comme terre végétale afin d'éviter toute contamination et dispersion.



Le micocoulier est une essence méditerranéenne, elle fait partie du cortège floristique. Il s'agit d'une essence qui se ressème facilement avec la dispersion de ces baies avec l'avifaune.

L'unique sujet sur la parcelle, est issu d'un semis spontané au vu de son implantation dans un bosquet aux abords de l'habitation.

Le sujet est sain, il a un bon état phytosanitaire, avec un houppier élané en concurrence avec les sujets voisin (frênes, troènes)



L'arbre de Judée est une espèce d'arbre de 4e grandeur. L'unique sujet sur la parcelle est issu d'un semis spontané au vu de sa silhouette et de sa localisation dans un bosquet linéaire.

Le sujet décrit présente une bonne vigueur générale et ne montre pas de symptômes visibles de dépérissement. Le sujet présente un port arbustif avec un houppier qui s'insère au milieu des autres sujets arborés

Le sujet ne sera pas conservé au vu de l'implantation du futur projet.



***Crataegus monogyna* — aubépine**

L'aubépine est une essence spontanée de sous-bois, c'est une essence qui fait partie du cortège floristique en milieu méditerranéen.

L'unique sujet présent sur la parcelle semble spontané. Il semble aussi avoir été entretenu, son houppier est assez régulier et les troncs sont dépourvus de rejets.

Celle-ci présente un excellent aspect phytosanitaire avec un houppier équilibré et vigoureux.



***Cupressus sempervirens* — cyprès de Provence**

Espèce introduite plantée, le cyprès de Provence est représenté sur le site par un 5 individus. Il s'agit d'une essence méditerranéenne, résistante à la sécheresse avec un port élancé. Celui-ci est couramment utilisé en haie ou en isolé et par groupe de trois sujets pour indiquer les entrées de domaines.

Les sujets sont implantés à proximité de l'habitation aux angles et au niveau de certaines placettes.

Les sujets observés sont en bon état phytosanitaire, ils sont en isolé ou par groupe de 3.



***Eriobotrya japonica* — néflier du Japon**

Le néflier du Japon est une essence fruitière et ornementale implantée dans les jardins pour la production de nèfles, et l'ombrage apporté par cette essence persistante.

Un seul sujet est présent sur le site, situé à proximité de l'habitation, il a été implanté comme un arbre fruitier.

Celui-ci présente un très bon état phytosanitaire, son houppier est régulier et dense.



Espèce spontanée sur le site, le figuier se développe préférentiellement dans les secteurs les plus frais. L'unique sujet sur la parcelle, c'est implanté dans une haie, au pied d'un bosquet d'arbres (frênes, arbre de Judée, chêne blanc)

Le sujet recensé présente un bon état sanitaire global. Sa forme en tige inclinée indique sa concurrence avec les arbres à proximité pour l'énergie lumineuse.



***Fraxinus angustifolia* — frêne oxyphylle**

Espèce pionnière indigène du milieu méditerranéen, le frêne à feuilles étroites est une essence qui va rapidement conquérir les milieux ouverts en station fraîche

On dénombre 4 sujets sur le site, ceux-ci sont situés dans les bosquets linéaires et en isolé ponctuellement. Ces arbres sont issus de semis spontanés au vu de leur disposition.

Les sujets observés sont sains et ne présentent pas de symptômes vis-à-vis de leur état phytosanitaire.



Ligustrum japonicum – troène du Japon

Essence persistante rustique, les troènes présents sur site relèvent d'une implantation spontanée, mais ses mensurations leur confèrent ici un statut d'arbre dans l'inventaire.

Cette essence apparaît bien adaptée aux conditions locales de sécheresse et de friche. On recense trois individus.

Les sujets recensés sont décrits en bon état sanitaire, sans signe de dépérissement ni de parasitisme notable. Ils se sont implantés ponctuellement dans le jardin sous forme de cépée ce qui peut laisser supposer que ceux ici ont été recepés avant que l'entretien ne cesse sur la parcelle.



L'olivier est une espèce cultivée dans le pourtour méditerranéen pour ces olives, il s'agit d'une essence qui supporte aisément les périodes de sécheresse. Il se ressème spontanément dans les milieux ouverts à proximité d'oliveraies.

Les sujets identifiés sur la parcelle, sont au nombre de six. Présentent des âges et des forces différentes, on retrouve des sujets très jeunes jusqu'à un stade mature. Cet écart illustre une dispersion progressive de cette espèce au sein de la parcelle.

Au vu de la force et de leur implantation sur la parcelle, ces sujets pourront être transplantés et réutilisés au sein du futur projet, seul un individu ne pourra pas être conservé, car il est de trop faible taille et sa proximité avec un arbre abattu compromet sa viabilité.



Le pin parasol est une essence locale qui est présente dans le département du var. Il est utilisé comme arbre d'ombrage et en alignement en formant à terme un parasol avec son houppier étalé.

Le sujet présent sur site est vigoureux et présente un bon aspect phytosanitaire.

Ce sujet semble spontané, les graines sont dispersées par les oiseaux et les rongeurs depuis des sujets environnants



Le cerisier est une essence implantée par l'homme, il s'agit d'un arbre en demie tige qui a été implanté sur une exposition sud-ouest pour la production de fruits.

L'unique sujet présent sur le site est mort. Les charpentières et son houppier sont secs et on retrouve des traces de gomme sur son tronc ce qui laisse supposer que celui à dépérit suite à l'apparition de pathogènes cryptogamiques.

Le sujet à surement dépérit suite à l'arrêt de l'entretien dans le jardin.



***Prunus dulcis* — amandier**

L'amandier est une espèce spontanée, on retrouve sur la parcelle de très beaux sujets en tige fléchée, ainsi que des cépées et de jeunes semis qui illustrent différents opération d'entretien menées sur cette essence ainsi que d'une dispersion progressive.

On dénombre vingt-quatre individus sur site.

Ces arbres présentent globalement un bon état phytosanitaire. Seuls quelques sujets sont dépérissant. Les plus vieux sujets en tige fléchée sont élancés et possèdent un large houppier, on retrouve également des cépées issues d'opération de recepage, ainsi que des rejets issus de souches de pied mères.



***Prunus padus* – cerisier à grappes**

Espèce issue d'une dynamique spontanée, le cerisier à grappes recensé n'est pas liée à une plantation d'origine anthropique, il fait partir du cortège floristique méditerranéen.

On recense sur le site un seul individu, une cépée qui a dû être recepée par d'anciennes opérations d'entretien.

Le sujet est en plutôt bon état phytosanitaire, celui-ci est vigoureux, mais va entrer en concurrence avec les sujets de faux vernis du Japon.



Le poirier est une espèce appartenant à la famille des rosacées. Il s'agit d'une essence fruitière cultivée pour ces fruits. Il s'agit d'un arbre de 4e grandeur. L'unique sujet sur la parcelle a été implanté par l'homme au vu de sa position et de son port.

Le sujet est en bon état phytosanitaire, son houppier est équilibré et ne présente pas de symptômes de maladies cryptogamiques ou de ravageurs.



Quercus pubescens – chêne blanc

Le chêne blanc est une des espèces les plus abondante au sein de la parcelle, cette espèce indigène forme à terme des forêts mixte ou cette essence domine les peuplements grâce à leur importante longévité.

Ces sujets sont issus de semis spontanés, on retrouve des sujets de toutes tailles sur la parcelle, ce qui illustre une dispersion qui a commencé depuis le développement du jardin.

Les plus beaux sujets sont situés sur les périphéries, il est probable que les plus jeunes sujets soient issus de semis depuis ces sujets par dispersion locale.

Les sujets sont en très bon état phytosanitaire, les houppiers sont équilibrés et vigoureux. Les plus petits sujets, ou ceux en concurrence présente des formes plus étroites, mais globalement, il n'y a pas de sujet dépérissant.

On recense vingt-neuf sujets sur la parcelle.



IMPACT DU PROJET SUR LA VEGETATION

Conservation ou suppression en fonction de leur situation et/ou de leur état

(Cf. IDENTIFICATION DES ARBRES HAUTE-TIGE – BILAN VEGETAL)

Après la suppression des arbres morts et non-viables, l'implantation du projet ne permet pas de conserver les sujets arborés sur l'emprise de la parcelle.

La suppression des sujets viables, impactés par l'emprise des travaux, est compensée par une végétation de même type :

(arbres tels que des tilleuls, des arbres impériaux, des poiriers d'ornement, des catalpas, des arbres aux haricots).

Dans le cadre du projet paysager, la végétation introduite apporte de la biodiversité floristique, avec des essences appartenant à l'association végétale ou des essences parfaitement adaptées aux conditions du milieu.

Outre leurs caractères floristiques et esthétiques, elles peuvent présenter d'autres intérêts

(attrait de la faune, dépollution, ombrage...).